



N° 121

13 novembre 2002

Bimensuel

Le Courrier du DFJ:

Les enseignants d'aujourd'hui

Le journal interne du Département de la formation et de la jeunesse vous est livré dans ce numéro avec un dossier consacré à la profession d'enseignant. A l'orée de la retraite, Claude Gendroz, chef de l'office du personnel enseignant, se livre dans une interview.



ACTUEL

Rapport du Contrôle cantonal des finances (CCF) sur le Service de l'aménagement du territoire (SAT)..

2



MODERNISATION

Amélioration des systèmes de recherche du site de l'Etat de Vaud.

3



EMPLOI

25 postes vacants.

6



VIOLON D'INGRES

André-Daniel Meylan ou le rire a cappella dans *Y croire encore*.

10



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine.

10



MEMENTO

Trouver chaussure à son pied au Musée de Design et d'Arts appliqués

12

Votre salaire en 2003

Chaque collaborateur de l'Etat peut calculer son traitement brut de l'année prochaine, tenant compte de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le personnel. Les cotisations à la Caisse de pensions feront quant à elles l'objet d'un article dans le prochain numéro de La Gazette.

L'introduction du nouveau barème des augmentations annuelles de salaire constitue l'une des premières conséquences de l'entrée en vigueur le 1er janvier 2003 de la Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud. Si l'échelle des salaires n'est pas modifiée (minimum et plafond des

classes inchangés), la progression pour atteindre le maximum de la fonction s'effectue plus lentement, passant de 14 à 20 ans en moyenne. Concrètement, les augmentations annuelles pour 2003 sont réduites de 36,7% par rapport à l'année en cours.

suite en page 3

Débrancher la prise?

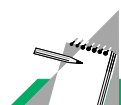
Même éteints, nombre d'ordinateurs et d'imprimantes continuent à consommer de l'électricité la nuit et le week-end. Des consommations qui paraissent négligeables prises séparément mais qui,

considérées à l'échelle de l'administration cantonale, prennent une autre ampleur. Afin de lutter contre ce gaspillage caché d'énergie, une campagne d'information est lancée pour inciter les utilisateurs de PC à effectuer «le bon geste», en prenant surtout garde à se servir des outils appropriés pour le faire.

page 5



DESSIN RICHARDS



PETITES ANNONCES

A vendre: Honda NSR 125, 2001, noire, 14'000 km, sous garantie et services gratuits jusqu'en mars 2003, 5000 francs. Yamaha TZR 125, 2001, rouge et blanche, moteur neuf, pot arrow, 5500 francs. Contact: lchessex@ibcm.unil.ch, 021 / 648 33 87.

A vendre: Renault Scénic Alizé 2.0, 16V, gris métal., de juillet 2000, 45'000 km. Prix 18'500 francs. Disponible mi-décembre. Bureau: 022 / 365 59 80.

A vendre: cause départ étranger: salon cuir vert 3,2,1 - Table de salon en bois - ensemble meubles rétro en bois (TV, dressoir, buffet), armoire 4 portes et commode assortie en pin massif (6 tiroirs), lit fer bleu 160cm et 2 chevets, lave-linge Whirlpool (1999), frigo-congélateur jaune Whirlpool 1m50 hauteur (1999). Mobilier avec beaucoup de cachet et en très bon état. Tél. bureau 021/721.08.80 interne 95 ou 021/729.03.20 (privé)

A vendre: cause départ étranger: Vespa Piaggio 125 cm3 vanille/jaune, 1999, 9100 km, top case inclus, en très bon état. Fr. 3'100.-. Tél. bureau 021/721.08.80 interne 95 ou 021/729.03.20 (privé).

A vendre: épinette d'étude Tokai d'après Neupert, 4 1/2 octaves + jeu de luth, parfait état, prix intéressant à discuter. Contact: Perrin, Morges, 021 803 59 43

A vendre: à Anzère, studio meublé, excellente situation, vue imprenable plein sud, salle de bain, cuisine, balcon, proche de toutes commodités. Charges raisonnables, location hors saison possible. Contact: M. Garraux au 021 803 33 48 ou aligar@worldcom.ch

Vacances: croisière aux Caraïbes sur voilier privé de 15 mètres avec équipage, 2 cabines doubles privées, tout confort, 680 francs/personne/semaine + caisse de bord. Contact: caraibes2002@caramail.com ou fax 00 871 76 18 45 416.



La Gazette
Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Chantal Tauxe, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: La.Gazette@chancellerie.vd.ch



ACTUEL

Publication du rapport du Contrôle cantonal des finances sur le Service de l'aménagement du territoire

Les rumeurs parlant de dysfonctionnements au sein du Service de l'aménagement du territoire (SAT) n'ont pas été confirmées par le rapport du Contrôle cantonal des finances (CCF) dont la Commission de gestion a pris acte.

En réponse au mandat que lui a confié la Commission de gestion (COGES) et sur la base des dossiers examinés, le CCF n'a pas trouvé de dysfonctionnements ou de problèmes imputables au SAT dans l'exercice de sa mission et pouvant être à l'origine des «rumeurs» dont ce service fait l'objet.

Sur mandat de la Commission de gestion, le CCF a procédé à des investigations au Service de l'aménagement du territoire, dans le but de détecter les éléments pouvant être à l'origine des rumeurs circulant sur le service (effectifs trop importants et délais de réponse trop longs notamment). En mars 2002, le CCF présentait un rapport intermédiaire oral portant sur une première évaluation du fonctionnement du SAT. Sur la base de cette présentation, la Commission de gestion mettait fin au mandat.

Le rapport du CCF, que le Conseil d'Etat et la COGES viennent de rendre public, ne donne qu'un aperçu du fonctionnement du SAT en raison de la méthode choisie par le CCF (investigations limitées, surtout dans l'aménagement de régions et des communes).

Le rapport est une photographie d'une situation, une base de réflexion et de travail pour les membres de la Commission de gestion en vue de futures inspections de ce service et notamment dans le suivi de la mise en place, déjà initiée par le SAT dès l'année 2000, d'une réorganisation du service.

Trois remarques du CCF méritent d'être soulignées:

- Par sa fonction de coordinateur, le SAT joue souvent le rôle de paratonnerre en raison des avis donnés par d'autres services et que «des conceptions divergentes de l'aménagement du territoire s'affrontent dans

ce dossier: les communes veulent conserver la plus grande marge de manœuvre possible, car elles estiment savoir mieux que quiconque ce qui est bon pour leur développement, tandis que le SAT souhaite que des règles claires soient fixées pour éviter des abus».

- Le CCF a constaté que dans certains cas, il existe «une propension des requérants à vouloir ignorer ou éviter les contraintes de l'aménagement du territoire, qui découlent d'un dispositif légal fédéral et cantonal étendu souvent mal connu.»
- Des propositions d'améliorations dans le système des procédures sont formulées par le CCF, quant à la tenue des dossiers, la procédure de mise en consultation et l'appréciation quantitative (gestion des heures) des diverses missions du SAT. (com)



COURRIER

L'Expo et la création artistique

En page 5 du dernier numéro de La Gazette (n°120, du 30 octobre), dans un petit pavé intitulé *Artistes et juristes sous contrôle*, Mme Francine Crettaz essaie de faire de l'humour. J'y ai surtout senti de la condescendance et du mépris.

Je me permets donc de rappeler un constat qui lui a peut-être échappé.

Les artistes de l'Expo ont parfaitement rempli leur mandat. Leurs créations ont

plu, ont même séduit très largement. Et sans dépasser les coûts budgétisés!

A l'inverse, les experts en management, les politiques, les stars de l'économie se sont trompés (ou peut-être, ont trompé!). Les millions de l'économie privée, prévus et annoncés par eux, ne semblent avoir été que de la poudre aux yeux, de l'esbroufe.

Et le milliard dépensé pour l'Expo, s'il a justement payé le travail des artistes, a

surtout massivement transité vers les caisses des prestataires de services de toutes sortes. L'économie n'a pas sponsorisé, payé, l'Expo. Au contraire, elle a puisé dans les caisses de l'Etat en se cachant derrière les pirouettes qu'elle a commandées aux artistes.

Qui donc pourrait être dangereux pour l'Etat? Juristes et artistes décortiquent toutes les nuances de la vie, hors langue de bois.

Robert Cottet



Salaires 2003: quelles augmentations, quelle indexation ?

(Suite de la page 1)

Le nouveau barème s'applique à tous les collaborateurs soumis à l'échelle des salaires de l'Etat, et n'ayant pas atteint le maximum de leur classe de traitement. Il faut préciser que le dispositif est provisoire jusqu'à la mise en place de la nouvelle politique salariale en 2005.

L'échelonnement des augmentations résulte exclusivement de l'accord sur la nouvelle loi entre la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) et le Conseil d'Etat. Rappelons que la diminution de la disponibilité du personnel (réduction de la durée hebdomadaire de travail, généralisation de la cinquième semaine de vacances, etc.) doit être financée par des économies. Celles-ci proviennent d'une part de la modification de la répartition des cotisations de la caisse de

pensions (9% à charge des assurés et 15% à charge de l'Etat, au lieu de 8% pour les assurés et 16% pour l'Etat jusqu'ici), et d'autre part de l'étalement des augmentations.

Sommet de classe après 20 ans en moyenne

Actuellement, 12 à 15 ans d'activité continue (14 ans en moyenne) sont nécessaires pour atteindre le sommet d'une classe de fonction. Afin d'échelonner les augmentations sur une durée de 18 à 21 ans (20 ans en moyenne, soit six années supplémentaires), les annuités correspondant à chacune des classes sont réduites de 36,7%. Pour les finances publiques, l'économie qui en résulte a été évaluée à 11 millions de francs par année, soit 40% environ des moyens nécessaires pour financer la nouvelle loi.

Indexation pleinement adaptée à l'évolution du coût de la vie

Pour l'année 2003, le Conseil d'Etat a décidé d'adapter pleinement l'échelle des salaires de l'administration cantonale à l'évolution du coût de la vie. Se basant comme chaque année sur l'indice suisse des prix à la consommation du mois d'octobre de l'année écoulée, il a fixé l'indexation salariale à 1,2%. Ce taux permet à chaque collaborateur de compenser totalement l'augmentation de cotisation de 1% du salaire à la Caisse de pensions, consentie dans le cadre du financement de la Loi sur le personnel.

Exceptions possibles

Comme chaque année en novembre, le Gouvernement fixe le montant de l'indexation des salaires des collaborateurs de l'Etat. La nouvelle législation prévoit en effet qu'il «adapte l'échelle des salaires au coût de la vie le 1er janvier de chaque année sur la base de l'indice des prix à la consommation du mois d'octobre de l'année écoulée» (art.25 al.1). L'alinéa suivant précise cependant qu'«après consultation des associations du personnel, le Conseil d'Etat peut décider d'adapter partiellement les salaires ou de ne pas les adapter».

Jugeant inopportun de restreindre l'indexation, le Conseil d'Etat a décidé d'ajuster pleinement les salaires au coût de la vie. En octobre 2002, le renchérissement annuel observé par l'Office fédéral de la statistique atteint 1,2%. Selon l'Office fédéral de la statistique, ce taux relativement

élevé s'explique par un effet technique: pour mieux suivre l'évolution du marché, le relevé trimestriel des prix de l'habillement a été avancé d'un mois cette année. L'arrivée des nouvelles collections d'hiver a donc entraîné une hausse importante de l'indice des prix en octobre, alors que cet impact ne se faisait sentir qu'en novembre les années précédentes.

Correction de 0,2%

L'indexation des salaires 2003 de l'Etat de Vaud se calcule dès lors en comparaison de l'indice de référence d'octobre 2001 et du nouvel indice d'octobre 2002 (voir encadré ci-dessous)

Elaboré cet été, le projet de budget 2003 se basait sur une indexation de la masse salariale à hauteur de 1%. Le Conseil d'Etat prévoit donc une correction de 0,2%, soit 4 millions de francs supplémentaires pour une charge salariale totale de quelque 2 milliards de francs.

Olivier Dessimoz

Augmentations 2003, indexées à 1,2%:

Classe	Augmentation
1	850
2	850
3	850
4	850
5	850
6	850
7	850
8	850
9	894
10	932
11	967
12	1022
13	1084
14	1139
15	1200
16	1244
17	1309
18	1390
19	1479
20	1568
21	1670
22	1780
23	1889
24	2014
25	2148
26	2307
27	2454
28	2611
29	2771
30	2951
31	3142
32	3338

Calcul de l'indexation des salaires 2003

$$\frac{\text{indice d'octobre 2002}}{\text{indice d'octobre 2001}^*} = \frac{102.4671 \times 100}{*101.2149} - 100$$

$$= 1,2371 \%, \text{ arrondi à } 1,2 \%$$

* indice octobre 2001, selon base mai 2000 = 100.

Des sites toujours plus fonctionnels

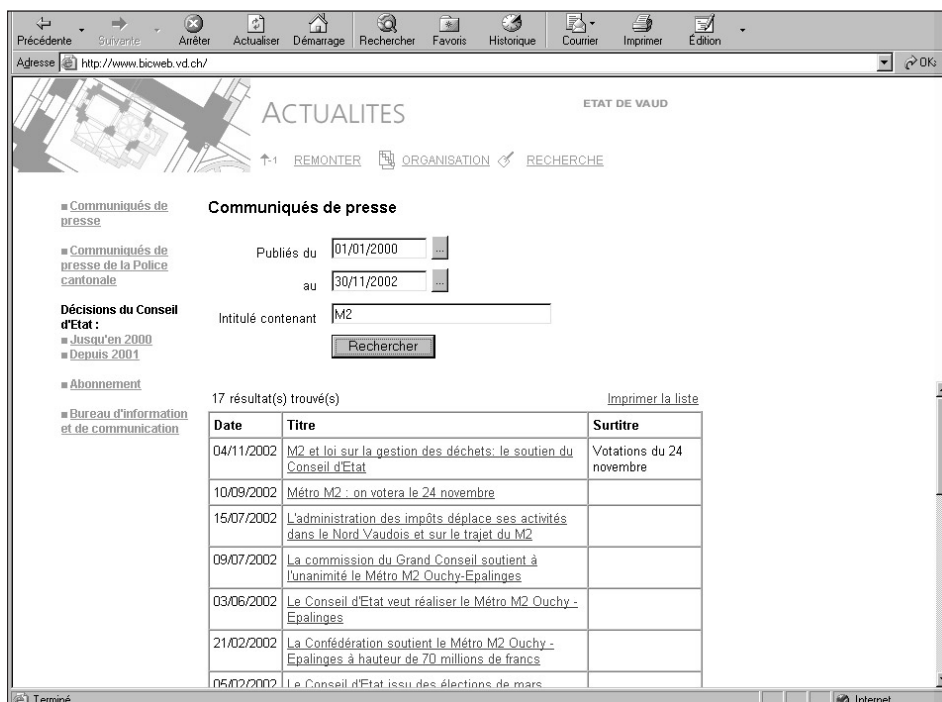
Adresses e-mail des communes vaudoises

Grâce à la collaboration de l'Union des communes vaudoises (UCV) et du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, les services de l'Etat pourront utiliser dès début décembre une liste de distribution de plus de 250 communes vaudoises atteignables par messagerie électronique. Un groupe intitulé «Communes vaudoises avec e-mail» sera mis à disposition dans le carnet d'adresses Lotus Notes de l'Etat de Vaud. Cette liste sera actualisée chaque mois. Pour les utilisateurs d'Outlook, un groupe identique sera à disposition. Ils pourront également utiliser le groupe «Communes vaudoises sans e-mail avec fax» pour atteindre par fax plus d'une centaine de communes qui ne disposent pas encore d'adresse électronique. Le nombre de communes ne disposant ni d'e-mail ni de fax est en diminution (moins de 30 à ce jour).

Adresses e-mail des services de l'Etat

Pour mémoire, les services de l'Etat se sont progressivement équipés depuis l'an dernier d'une adresse électronique centrale de type «info.nom_du_service@vd.ch». Cette solution permet d'éviter de publier sur Internet l'adresse personnelle d'un collaborateur. Elle garantit aussi le traitement rapide du message. Au sein de chaque service, un processus est mis en place pour que cette boîte aux lettres soit relevée chaque jour, que les messages soient transmis aux collaborateurs concernés et que le destinataire en soit avisé. La liste des adresses des services peut être consultée sur le site du Canton <http://www.vaud.ch>, rubrique «Contact». Une harmonisation des adresses e-mail des services est en cours. Si une ancienne adresse figure encore sur des documents papier, celle-ci et la nouvelle adresse restent actives pendant une période déterminée. Pour toute demande de renseignements ou de création d'adresse, il faut contacter le Webmaster cantonal (webmaster.cantonal@vd.ch).

Internet à l'Etat continue à se développer. Des améliorations ont ainsi été apportées aux systèmes de recherches, notamment en matière de communiqués de presse.



ACTUALITES ETAT DE VAUD

↑1 REMONTER ORGANISATION RECHERCHE

■ Communiqués de presse

■ Communiqués de presse de la Police cantonale

Décisions du Conseil d'Etat:

■ Jusqu'en 2000

■ Depuis 2001

■ Abonnement

■ Bureau d'information et de communication

Publiés du 01/01/2000 au 30/11/2002

Intitulé contenant M2

Rechercher

17 résultat(s) trouvé(s) Imprimer la liste

Date	Titre	Surtitre
04/11/2002	M2 et loi sur la gestion des déchets: le soutien du Conseil d'Etat	Votations du 24 novembre
10/09/2002	Métro M2: on votera le 24 novembre	
15/07/2002	L'administration des impôts déplace ses activités dans le Nord Vaudois et sur le trajet du M2	
09/07/2002	La commission du Grand Conseil soutient à l'unanimité le Métro M2 Ouchy-Epalinges	
03/06/2002	Le Conseil d'Etat veut réaliser le Métro M2 Ouchy-Epalinges	
21/02/2002	La Confédération soutient le Métro M2 Ouchy-Epalinges à hauteur de 70 millions de francs	
05/02/2002	Le Conseil d'Etat issu des élections de mars	

Le site internet de l'Etat de Vaud est toujours plus performant et rend de nombreux services à ses utilisateurs.

Des améliorations ont été apportées aux systèmes de recherche sur le site web de l'Etat de Vaud. Ces nouveautés offrent un moyen de documentation performant souvent utile au travail quotidien.

Communiqués de presse

Le site de l'Etat de Vaud permet dès aujourd'hui de rechercher un communiqué de presse à partir d'une date ou d'un mot-clé. Par exemple, en vue de la votation du 24 novembre, il est possible d'obtenir la liste des communiqués traitant du Métro M2 qui ont été publiés en 2002. De plus, les documents présentés à la conférence de presse sont «attachés» au communiqué et peuvent être consultés en ligne.

<http://www.vaud.ch>, raccourci vers «Communiqués de presse».

Décisions du Conseil d'Etat

Il est également possible de rechercher sur le site de l'Etat de Vaud toutes les décisions prises par le Conseil d'Etat depuis 1997. A partir de janvier 2001, l'accès est direct à la base de données Antilope. Depuis octobre 2002, un lien permet en outre d'accéder directement aux documents publics en relation avec une décision du Conseil d'Etat. Par exemple lors de la séance du 23 septembre 2002, une décision a été prise concernant la réduction de l'horaire hebdomadaire de travail des médecins assistants. Les deux règlements figurent sous la forme de liens hypertextes juste sous la décision du Conseil d'Etat.

<http://www.vaud.ch>, raccourci vers «Décisions du Conseil d'Etat».

Revue de presse

La revue de presse est produite chaque jour par le BIC. Le fichier des articles pouvait jusqu'à ce jour être consulté sur le portail intranet de l'Etat, accessible uniquement aux collaborateurs internes (<http://intranet.etat-de-vaud.ch>). Cependant, ce fichier, de taille importante, nécessite plusieurs dizaines de minutes pour être téléchargé. Aujourd'hui, on peut rechercher un article à partir d'une date, d'un domaine, d'un mot-clé, d'un titre de quotidien, ou en combinant ces critères. Tous les articles parus depuis 2001 dans *24 Heures* sur le projet de Métro M2, par exemple, s'obtiennent en quelques secondes. On peut imprimer la liste des articles et les consulter en ligne un par un pour les imprimer.

<http://www.vaud.ch>, raccourci vers «Intranet».

La semaine des 41,5 heures pour les ordinateurs de l'Etat

Même éteintes, certaines machines continuent à consommer du courant. Désormais, les moyens d'éviter ces pertes existent.

Il est étonnant, qu'à notre époque, on rencontre encore des «travailleurs» qui n'ont pas droit au repos. Et pourtant: les PC fonctionnent en permanence 24h sur 24h, même si les employés ont pris soin de les éteindre à la fin de la journée. Cette remarque peut paraître loufoque, mais elle représente bien la réalité. En effet, la plupart des appareils de bureau continuent à consommer de l'électricité la nuit et le week-end.

Historiquement, la notion de «veille électronique» a été introduite avec les téléviseurs pour conserver en mémoire le programme des chaînes et garder active la précieuse télécommande. Le concept s'est ensuite rapidement répandu. Avec la généralisation des possibilités de programmation, les fabricants d'appareils de bureau ont équipé leurs modèles de fonctionnalités diverses qui nécessitent une alimentation permanente, même lorsque la machine n'est plus utilisée. Il s'agit par exemple, de l'horloge du PC, du maintien en température de la photocopieuse et de l'imprimante, ainsi que de la veille du fax pour qu'il soit prêt à recevoir, en tout temps, les messages. Si ces fonctionnalités



Proposée par la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV), la barrette multi-prises avec interrupteur permet d'enclencher et de déclencher manuellement plusieurs dispositifs de stand-by.

constituent une amélioration du confort d'utilisation et d'efficacité, elles engendrent aussi des consommations «cachées». Un prix à payer qui n'en vaut pas forcément la chandelle.

L'énergie de 1000 personnes!

Ces consommations cachées paraissent négligeables, prises individuellement, mais les chiffres globaux font frémir. En Europe, l'équivalent de 6 centrales nucléaires sert à faire fonctionner les appareils électroniques «éteints». Au niveau de l'Administration cantonale, cette énergie perdue correspond à la quantité de chaleur dégagée par au moins 1000 employés, soit 100 kW.

aval des transformateurs internes qui consomment du courant, ou pire, en renonçant carrément à tout interrupteur.

Campagne d'information

Bien que l'Etat de Vaud oriente déjà ses achats vers les appareils les moins gourmands en énergie, l'action la plus efficace reste de débrancher entièrement les appareils en fin de journée et faire quotidiennement «le bon geste». Une campagne a donc été mise en place pour permettre à tous les employés de l'Etat de contribuer à la «semaine des 41,5 heures pour les appareils de bureau». Cette action est menée en concertation par trois services: le SEVEN, la CADEV et le SBMA. Elle s'appuie sur trois axes: une campagne d'information destinée aux chefs de service et de division, l'introduction dans le catalogue de la CADEV d'outils qui permettent réellement d'éteindre les machines, et la mise en place d'actions ciblées dans des bâtiments choisis.

François Schaller/SEVEN

Pour tous renseignements:
Info-Energie
Rue du Valentin 27
021 316 95 55



Au secrétariat du SEVEN, Claire Maulaz répond aux questions que l'on peut se poser concernant les économies d'énergie réalisables sur sa place de travail.

Des solutions pratiques

Pour permettre de lutter contre les consommations en mode de veille, on trouve aujourd'hui sur le marché plusieurs appareils qui se substituent au fastidieux «tirer de prise». La CADEV met dorénavant deux de ces produits à disposition dans son catalogue:

- **La barrette multi-prises** avec interrupteur permet d'enclencher et de déclencher manuellement plusieurs dispositifs de stand-by. Un nouveau modèle fort pratique dispose d'un interrupteur à distance. Muni d'un aimant, cet accessoire s'installe à portée de main sur le boîtier de l'ordinateur.
- **La prise-horloge** a son utilité pour la gestion des appareils utilisés à des heures fixes. Il faut néanmoins être attentif au fait que cet élément consomme aussi de l'électricité et fournit une réelle économie lorsque la consommation du stand-by de l'appareil raccordé est important. Ce dispositif est par exemple idéal pour les imprimantes.

Le système automatique de type «ecoswitchs», qui réagit à l'enclenchement d'un appareil principal, n'a pas été retenu. Ce système absorbe de l'énergie, ce qui réduit considérablement l'efficacité de la mesure.

Précautions d'usage

Si il n'y a pas de risques particuliers à débrancher un ordinateur ou une imprimante, il est toutefois utile de suivre certaines règles pour s'éviter des «petits ennuis»:

- L'arrêt d'un ordinateur se fera avec la procédure «windows» avant d'appuyer sur l'interrupteur général. La pile de sauvegarde qui se trouve à l'intérieur de l'appareil permettra alors de conserver les données nécessaires pour une relance «propre».
- Les horaires des prises horloges seront suffisamment larges pour permettre à tout le monde d'imprimer pendant son temps de travail.
- Les ordinateurs qui assurent des fonctions 24h sur 24h ne seront pas débranchés. C'est par exemple le cas des serveurs.

Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

DEC Département de l'économie

Conseiller/ère en personnel pour l'Office régional de placement de Morges-Rolle 100%

Mission: conseil, suivi et placement des demandeurs d'emploi (cl. 15-25).

Profil: diplôme d'une école supérieure ou formation universitaire en sciences sociales; ou CFC complété par un brevet fédéral en assurances sociales ou en ressources humaines; expérience de 6 ans dans les domaines du conseil et du placement, de la réinsertion professionnelle ou de l'action sociale. Aptitude à mener un entretien et capacité d'écoute; bonnes connaissances du tissu économique vaudois; mobilité géographique; rigueur et précision dans l'exécution des tâches administratives; bonnes connaissances des outils informatiques (Word; Excel; Lotus Notes). Délai d'envoi des candidatures: 20 novembre 2002

Renseignements: Mme Anne Lüthi, 021/803.92.00

Adresse: réf. 3831G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 - 1014 Lausanne

Conseiller/ère en personnel pour l'Office régional de placement d'Orbe 100%

Mission: conseil, suivi et placement des demandeurs d'emploi (cl. 15-25).

Profil: diplôme d'une école supérieure ou formation universitaire en sciences sociales; ou CFC complété par un brevet fédéral en assurances sociales ou en ressources humaines; expérience de 6 ans dans les domaines du conseil et du placement, de la réinsertion professionnelle ou de l'action sociale. Aptitude à mener un entretien et capacité d'écoute; bonnes connaissances du tissu économique vaudois; mobilité géographique; rigueur et précision dans l'exécution des tâches administratives; bonnes connaissances des outils informatiques (Word; Excel; Lotus Notes). Délai d'envoi des candidatures: 20 novembre 2002

Renseignements: M. Jean-François Müller, 024/442.89.75

Adresse: réf. 3832G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 - 1014 Lausanne

Conseiller/ère en personnel pour l'Office régional de placement de Pully 100%

Mission: conseil, suivi et placement des demandeurs d'emploi (cl. 15-25).

Profil: diplôme d'une école supérieure ou formation universitaire en sciences sociales; ou CFC complété par un brevet fédéral en assurances sociales ou en ressources humaines; expérience de 6 ans dans les domaines du conseil et du placement, de la réinsertion professionnelle ou de l'action sociale. Aptitude à mener un entretien et capacité d'écoute; bonnes connaissances du tissu économique vaudois; mobilité géographique; rigueur et précision dans l'exécution des tâches administratives; bonnes connaissances des outils informatiques (Word; Excel; Lotus Notes). Délai d'envoi des candidatures: 20 novembre 2002

Renseignements: M. Jean Güdemann, 021/721.08.80

Adresse: réf. 3833G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 - 1014 Lausanne

DFIN Département des finances

Employé-e d'administration au service de la Recette de l'Office d'impôt de Vevey 100%

Mission: votre rôle sera d'assurer la tenue de la caisse, la gestion des renseignements fiscaux, l'enregistrement de dossiers ainsi que l'établissement d'arrangements de paiement. Vous assumerez également diverses tâches administratives telles que correspondance, tenue du fichier informatique, etc. et vous occuperez de la caisse de la cafétéria (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Vous possédez quelques années d'expérience dans le domaine administratif, de bonnes connaissances informatiques et aimez les chiffres. Organisée-e, précis-e, dynamique, vous appréciez les activités variées et le travail auprès d'une petite équipe. Vous êtes dotée d'un bon sens de l'écoute et de la communication, qui vous permet d'être à l'aise avec la clientèle (contribuables). Vous offrez une bonne résistance au stress et avez le sens de la qualité de service.

Renseignements: M. Pierre Wicky, 021/923.11.27

Adresse: réf. 3830, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, Av. Jomini 8, CP 177 - 1018 Lausanne 18

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Adjoint administratif (H/F) auprès du Service de l'enseignement spécialisé 100%, à discuter

Mission: suivi des décisions. Gestion des dossiers administratifs. Ressources humaines et coordination avec les Offices (cl. 23-26).

Profil: diplôme de l'ESCEA/HES ou titre jugé équivalent avec pratique de 3 ans en règle générale dès l'obtention du titre, ou CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 15 ans en règle générale. Subordonné-e direct-e d'un-e chef/fe de service, d'établissement ou d'un office important.

Renseignements: M. Christian Velati, 021/316.54.15

Adresse: réf. 3806G, Service de l'enseignement spécialisé, M. Jean-Jacques Allisson, BAP - 1014 Lausanne

Adjoint administratif finances (H/F) auprès du Service de l'enseignement spécialisé 100%

Mission: Gestion financière des prestations psychopédagogiques scolaires cantonales et planification financière à l'Office de la psychologie scolaire (50%). 50 % à la direction du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAP): gestion financière budgétaire et suivi des subventions à l'enseignement spécialisé (cl. 23-26).

Profil: diplôme de l'ESCEA/HES ou titre jugé équivalent avec pratique de 3 ans en règle générale dès l'obtention du titre, ou CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 15 ans en règle générale. Subordonné-e direct-e d'un-e chef/fe de service, d'établissement ou d'un office important.

Renseignements: M. Christian Velati, 021/316.54.15

Adresse: réf. 3810G, Service de l'enseignement spécialisé, M. Jean-Jacques Allisson, BAP - 1014 Lausanne

Archiviste B (Historien-ne - documentaliste) au Rectorat de l'Université de Lausanne 50%

Mission: poste créé pour une durée initiale d'un an. Il consiste à assurer le lien entre le Service des archives de l'UNIL et le public, à effectuer des recherches historiques en vue de constituer des dossiers documentaires et à établir une brochure de présentation et une page internet (cl. 21-24).

Profil: licence universitaire. Pratique de 4 ans en règle générale dans le domaine des archives. Pratique dans la recherche historique et si possible en archivistique. Maîtrise informatique (outils bureautique et si possible logiciels de mise en page et de création de pages web). Bonne compréhension de l'anglais et de l'allemand écrits. Discrétion. Esprit de synthèse. Sens du contact humain. Aptitude au travail en équipe.

Renseignements: M. Olivier Robert, 021/692.20.27

Adresse: réf. 3820G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Collaborateur/trice technique A (biochimie) à l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne 70%

Mission: maintenance des appareils analytiques de l'Institut d'écologie. Recherche en biochimie et biologie moléculaire végétale (cl. 20-22).

Profil: licence en biologie ou en chimie; ou diplôme d'ingénieur ETS en chimie, ou diplôme de technicien-ne ET en biologie appliquée. Pratique de 5 ans en règle générale. Ou: CFC de laborantin en biologie ou en chimie ou titre jugé équivalent; pratique de 12 ans en règle générale ou de 3 ans dès la maîtrise fédérale. Connaissance des instruments analytiques tels que GC-FID, GC-MS, FPLC, HPLC, spectrophotomètre. Expérience de recherche en biochimie essentielle. Bonne organisation. Capacité d'analyse et de synthèse. Flexibilité. Créativité. Aptitude au travail en équipe.

Renseignements: M. Yves Poirier, 021/692.42.22

Adresse: réf. 3819G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Maître-ssse de l'enseignement spécialisé (Enseignant-e itinérant-e, soutien pédagogique spécialisé) auprès de l'Ecole cantonale pour enfants sourds + remplacement momentané 50% fixe à 30%

Profil: brevet vaudois pour l'enseignement dans les classes primaires. Brevet du Séminaire cantonal de l'enseignement spécialisé ou brevet pour l'enseignement dans les classes de développement. Poste fixe à 50 % + remplacement momentané à 30 %. Préférence sera donnée à une personne ayant des connaissances dans le domaine de la surdité. Aptitude à gérer des situations d'intégration d'enfants de manière autonome. Possibilité de mettre en oeuvre des stratégies pédagogiques adaptées à des enfants sourds et malentendants de différents niveaux scolaires. Bonnes capacités d'adaptation. Voiture souhaitée. Prière d'adresser votre offre manuscrite, accompagnée des documents usuels et d'une photographie format passeport (cl. 18-22).

Renseignements: Mme Brigitte Guidollet, 021/316.55.10

Adresse: réf. 3812G, Ecole cantonale pour enfants sourds, Mme Brigitte Guidollet, Av. Collonges 2 - 1004 Lausanne

Collaborateur/trice technique B (Spécialiste multimédia) au Centre audiovisuel de l'Université de Lausanne 100%

Mission: gestion de l'antenne multimedia du BFSH1. Assistance et formation des enseignants en vue de la création de contenus multimédia. Participation à la réalisation des projets multimédias du centre audiovisuel (cl. 18-20).

Profil: CFC de polygraphe, graphiste, technicien du son ou titre jugé équivalent. Pratique de 10 ans en règle générale ou maîtrise fédérale. Sens aigu de la notion de service aux utilisateurs. Esprit d'entreprise pour développer l'antenne locale. Bonnes connaissances du son, de

la PAO et du multimédia. Bonnes connaissances en informatique (Mac et PC). Intérêt pour la pédagogie. Culture de l'image et du son. Bonne organisation. Flexibilité. Créativité.

Renseignements: M. Jérôme Grosse, 021/692.22.71

Adresse: réf. 3823, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Secrétaire ou Employé-e principal-e d'administration (Secrétaire de la responsable de la communication du Rectorat), Université de Lausanne 50%

Mission: mise en place d'un secrétariat. Ordres du jour et procès-verbaux de séance. Participation à l'organisation de manifestations. Gestion et tenue à jour de dossiers.

Profil: secrétaire: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Employé-e principal-e d'administration: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Maîtrise de la bureautique. Maîtrise du français, bonne connaissance de l'allemand et de l'anglais (lecture, conversation téléphonique). Bonne culture générale. Bonne organisation. Bonnes qualités relationnelles et sens du service. Aptitude au travail en équipe. Discrétion.

Renseignements: Mme Ariane Bertaudon, 021/692.20.63

Adresse: réf. 3822G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Secrétaire H/F (Responsable des salaires) à l'Université de Lausanne 100%

Mission: responsable de la paie du personnel engagé sur les fonds institutionnels de l'Université. Supervision de l'activité de 2 personnes (cl. 15-18).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Expérience de la gestion des salaires. Connaissance des assurances sociales. Bonnes connaissances d'informatique (bureautique et logiciels de salaires). Bonne organisation. Initiative. Personnalité ouverte et bonnes aptitudes au travail en équipe. La connaissance du logiciel SAP R/3 (module RH) représenterait un plus.

Renseignements: M. Gérard Mareine, 021/692.23.29

Adresse: réf. 3821G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Laborantin-e principal-e (Laborantin-e en biologie) à l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne 100%

Mission: recherches en biologie végétale (cl. 14-16).

Profil: CFC de laborantin ou titre jugé équivalent, avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue des travaux exigeant de l'initiative, de l'indépendance et impliquant des responsabilités particulières. Expérience en laboratoire ainsi que bonnes connaissances en biologie moléculaire (analyse des génomes par Southern, Western, RT-PCR), en biochimie (analyse par GC-FID et GC-MS, spectrophotométrie), en anglais technique et en bureautique. Sens de l'organisation, initiative et aptitude au travail en équipe.

Renseignements: M. Yves Poirier, 021/692.42.22

Adresse: réf. 3814G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Préparateur/trice chef-fe (Chef animalier H/F) pour la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne 100%

Mission: gestion de l'équipe des animaliers de l'Institut de biologie cellulaire et de morphologie ainsi que de l'Institut de physiologie. Gestion des services et de la maintenance des animaleries. Participation au travail d'entretien des animaleries. Charges administratives (cl. 14-16).

Profil: Certificat fédéral de capacité (requérant au moins 3 ans d'apprentissage) jugé utile à l'exercice de la fonction ou titre jugé équivalent et pratique de 6 ans en règle générale. Dirige une équipe. 10 ans d'expérience dans des animaleries de laboratoires de recherche biomédicale. Expérience dans la gestion d'une équipe souhaitée. Connaissances de la législation concernant l'élevage d'animaux d'expérience. Connaissances en anglais technique. Connaissances en informatique de bureau. Bonne organisation. Flexibilité. Discrétion. Bonnes qualités relationnelles et sens du travail en équipe.

Renseignements: M. Jean-Pierre Hornung, 021/692.51.00

Adresse: réf. 3815G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration à la faculté de droit de l'Université de Lausanne 50%

Mission: secrétariat et gestion administrative du diplôme d'enseignement approfondi (DEA) en criminalistique. Courrier, correspondance, préparation de documents pour les cours ou les examens, démarches auprès d'autorités suisses et étrangères, de tribunaux, etc. Gestion des paiements et de l'économat. Information et renseignements aux étudiants. Publication d'informations sur internet. Saisie de manuscrits scientifiques. Organisation de colloques. Gestion d'une petite bibliothèque. Archivage (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Maîtrise de la dactylographie. Bonnes connaissances d'informatique (Word, Excel, bases de données). Excellente orthographe. Connaissance suffisante de l'allemand et de l'anglais pour pouvoir dactylographier ou prendre sous dictée dans ces langues. Bonne organisation. Qualités relationnelles. Discrétion.

Renseignements: M. Bruno Dupasquier, 021/692.27.61

Adresse: réf. 3834G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration à la Section de pharmacie de l'Université de Lausanne, pour une durée limitée (un an et demi à deux ans) 100%

Mission: gestion du secteur étudiants de la section de pharmacie, suivi des dossiers, cartothèques, réception, planification et organisation des examens, etc. Secrétariat de l'Institut de Pharmacognosie et Phytochimie et du président de l'Ecole romande de pharmacie (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Bonne expression écrite et orale. Maîtrise de la bureautique (traitement de texte, Excel, FileMaker). Bonnes connaissances de l'anglais et de l'allemand. Bonne organisation. Flexibilité. Discrétion. Bonnes qualités relationnelles et sens du service.

Renseignements: M. Jean-Luc Wolfender, 021/692.45.01

Adresse: réf. 3826G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration au Bureau des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne 100%

Mission: informations au public sur l'accès aux études universitaires. Informations aux étudiants inscrits à l'UNIL. Gestion des dossiers des étudiants. Classement des dossiers traités par l'adjointe. Gestion des dossiers des candidats au doctorat. Gestion de la messagerie électronique du Bureau des immatriculations et inscriptions. Secrétariat de l'adjointe (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Exigé: excellentes connaissances écrites et orales de la langue française. Très bonnes connaissances écrites et orales d'anglais, y compris rédaction. Maîtrise des outils de bureautique usuels (Word, Excel) et aisance avec Internet et le courrier électronique. Bonne organisation. Initiative. Bonne mémoire. Résistance au stress. Bonnes qualités relationnelles et sens du service. Souhaité: connaissance d'une troisième langue.

Renseignements: Mme Carine Ruessmann, 021/692.21.08

Adresse: réf. 3816G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration au Bureau des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne 100%

Mission: gestion de la base de données des étudiants de l'UNIL. Confection de la CampusCard (carte d'étudiants et PAT UNIL). Informations au public sur l'accès aux études universitaires. Informations aux étudiants inscrits à l'UNIL. Gestion des dossiers des étudiants (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Exigé: compréhension de l'anglais et de l'allemand. Maîtrise des outils de bureautique usuels (Word, Excel) et aisance avec Internet et le courrier électronique. Bonne organisation. Initiative. Bonne mémoire. Précision. Résistance au stress. Bonnes qualités relationnelles et sens du service. Souhaité: Connaissance d'une troisième langue.

Renseignements: Mme Carine Ruessmann, 021/692.21.08

Adresse: réf. 3817G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration pour l'Institut de physique de la matière condensée, Université de Lausanne 60%

Mission: gestion de la base de données des étudiants de l'UNIL. Confection de la CampusCard (carte d'étudiants et PAT UNIL). Informations au public sur l'accès aux études universitaires. Informations aux étudiants inscrits à l'UNIL. Gestion des dossiers des étudiants (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Exigé: compréhension de l'anglais et de l'allemand. Maîtrise des outils de bureautique usuels (Word, Excel) et aisance avec Internet et le courrier électronique. Bonne organisation. Initiative. Bonne mémoire. Précision. Résistance au stress. Bonnes qualités relationnelles et sens du service. Souhaité: Connaissance d'une troisième langue.

Renseignements: Mme Carine Ruessmann, 021/692.21.08

Adresse: réf. 3817G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration pour l'Institut de physique de la matière condensée, Université de Lausanne 60%

Mission: responsable du secrétariat d'un groupe de recherche: gestion du secrétariat (réception, téléphone, courrier, etc.). Rédaction et dactylographie du courrier sur la base d'indications générales. Dactylographie de travaux de recherche. Suivi de la comptabilité et du budget. Organisation de colloques (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Exigé: très bonnes connaissances d'anglais (parlé et écrit, y compris rédaction). Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, bases de données, etc). Connaissances de comptabilité. Sens de l'organisation, autonomie, initiative, bonnes qualités relationnelles, bonne expression orale et écrite.

Renseignements: M. Majed Chergui, 021/692.36.78

Adresse: réf. 3343G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

Employé-e d'administration (Aide-comptable) au service financier de l'Université 100%

Mission: tenue de la comptabilité de la Faculté de médecine (Etat de Vaud et fonds institutionnels) (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent.

Pratique de 5 ans en règle générale. Exigé: bonnes connaissances de comptabilité et de bureautique. Esprit d'équipe, sens du service. Souhaité: expérience sur progiciel comptable SAP.

Renseignements: M. Gérald Mareine, 021/692.23.29

Adresse: réf. 3813G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA - 1015 Lausanne

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Chef-fe de section de recherche (Responsable Prévention) pour le Service de la santé publique 100%

Mission: définition de la politique cantonale de prévention et mise en oeuvre des programmes qui en découlent (cl. 28-31).

Profil: titre universitaire. Pratique de 8 ans en règle générale dans le domaine de la recherche ; connaissances approfondies dans le domaine scientifique concerné. Dirige et organise le travail de groupes de chercheurs et chercheuses. Très bonne connaissance du domaine de la prévention et des politiques menées aux niveaux cantonal, intercantonal et national; bonne connaissance des déterminants sanitaires et sociaux intervenant dans le domaine de la santé publique et de la prévention; bonnes connaissances d'allemand, connaissances d'anglais souhaitées. Aisance rédactionnelle, capacité d'analyse et de synthèse; sens de l'organisation. Aptitude à la négociation et au travail en réseau.

Renseignements: Mme Geneviève Stucki, 021/316.42.16

Adresse: réf. 3749G, Service de la santé publique, M. Gilles Caspari, Rue Cité-Devant 11 - 1014 Lausanne

Infirmier/ère consultant-e en pédiatrie pour l'OMSV 60%

Mission: l'OMSV et les dix Associations et Fondations régionales assurent des services d'aide et de soins à domicile auprès de divers clients ainsi que dans le secteur des soins pédiatriques. Votre Mission: encadrer les infirmières en pédiatrie des centres médico-sociaux du canton de Vaud dans leurs pratiques au domicile des enfants. Offrir une expertise dans le domaine des soins en pédiatrie. Participer au développement de l'activité pédiatrique à domicile. Participer à la formation continue des professionnels en pédiatrie.

Profil: compétences et motivation dans l'encadrement des professionnels. Expérience du travail en interdisciplinarité. Compétences en pédagogie d'adultes. Compétence en relation d'aide. Flexibilité dans les horaires. Diplôme d'infirmier/ère en pédiatrie ou titre jugé équivalent. Expérience en soins pédiatriques d'au moins 5 ans. Expérience en oncologie pédiatrique. Connaissance du réseau de soins à domicile. Permis de conduire et voiture privée. Nous offrons: un travail riche et varié dans un domaine en pleine évolution. Salaire et prestations sociales selon le barème de l'Etat de Vaud. Formation continue et encadrement. Délai d'envoi des candidatures: 15 novembre 2002 (offres d'emploi manuscrites et détaillées, avec photo et accompagnées des documents usuels). Lieu de travail: Lausanne et tout le canton de Vaud. Entrée en fonction: 1er février 2003 ou à convenir

Renseignements: Mme Patricia Nater, 079/372.41.50

Adresse: OMSV, M. Eric Masserey, av. de Provence 4 - 1014 Lausanne

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Conseiller/ère juridique au Service de justice, de l'intérieur et des cultes 100%

Mission: au service de l'Administration et du Conseil d'Etat, donner des avis de droit, instruire des recours, rédiger des projets de décision à un niveau gouvernemental et élaborer des textes normatifs. Travail intéressant, autonome et varié au sein d'une équipe spécialisée. Goût pour la chose publique (cl. 27-31).

Profil: Brevet d'avocat.

Renseignements: M. Jean-Paul Jubin, 021/316.45.45

Adresse: réf. 3809G, Service de justice de l'intérieur et des cultes, M. Jean-Paul Jubin, Place du Château 1 - 1014 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration auprès de la Bibliothèque cantonale et universitaire, site de la Riponne 100%

Mission: assurer de manière autonome les tâches courantes du secrétariat de la bibliothèque cantonale et universitaire de la Riponne (correspondance, procès-verbaux, rapports, téléphone, classement, archivage). Seconder la direction dans les activités touchant à la gestion du personnel, de l'infrastructure et des équipements en collaboration avec les services administratifs centraux de la BCU, assurer la diffusion des informations (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Maîtrise des logiciels de bureautique courants, facilité de rédaction, orthographe et syntaxe irréprochables; présentation des documents impeccable; maîtrise du classement des dossiers papier aussi bien qu'électroniques; goût pour les responsabilités et les activités variées; sens de l'organisation et de la gestion du temps; personnalité sachant faire preuve d'initiative, aimant le contact, ayant le sens de la communication et de la discrétion.

Renseignements: Mme Marie-Pierre Constant Knecht, 021/316.78.78

Adresse: réf. 3827G, Bibliothèque cantonale et universitaire, Mme Olga Farman - 1015 Lausanne

OJV

Ordre judiciaire vaudois

Substitut-e B à l'Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne 100%

Mission: gestion des dossiers de faillite (cl. 23-25).

Profil: brevet de capacité de préposé-e aux offices de poursuites et faillites et pratique de 8 ans en règle générale. Sens de l'organisation et de la direction du personnel.

Renseignements: M. Charles Kammermann, 021/316.65.10

Adresse: réf. 3829G, M. Charles Kammermann, Préposé aux faillites de l'arrondissement de Lausanne, Ch. du Trabandan 28 - 1014 Lausanne

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 - 1014 Lausanne - Tél. 021/316 29 20 - Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:

8h - 12h et 13h30 - 17h

(vendredi jusqu'à 16h30)

André-Daniel Meylan ou le rire a cappella

Vorace et imprévisible, le rire d'André-Daniel

Meylan éclate en une multitude de notes qui s'éparpillent aux quatre coins de sa maison, perchée sur les hauteurs de Grandvaux. «Parfois je me demande pourquoi je continue à me battre pour me faire une place dans le monde de la chanson, un monde ultra difficile, alors que je possède un bonheur de métier, que j'ai une famille, et que j'adore m'occuper des arbres de mon jardin»? Une interrogation qui a à peine le temps de naître pour



André-Daniel Meylan, ou comment se jouer des notes et des instruments grâce à la voix.

être aussitôt mouchée. «Je suis un incurable optimiste pour qui la vie est toujours aussi passionnante, et la musique est pour moi une façon de la chanter» rigole André-Daniel Meylan, enseignant de son état depuis 25 ans et qui parallèlement à son métier – il enseigne le théâtre et les travaux manuels au collège des Bergières, à Lausanne – chante pour le plaisir, «comme d'autres cultivent avec bonheur leurs rosiers».

Quelque vingt-sept ans après la naissance du groupe *Sarclon*, dont André-Daniel Meylan fut le flûtiste et le chanteur – «nous nous sommes taillé un franc succès à l'époque avec nos giges irlandaises et avons participé à la première édition du Paléo en 1976» – et un 7^e opus tout juste éclos*, la magie du chant continue d'opérer. Pour preuve? Aujourd'hui, après deux ans de travail qui ont abouti à la création de 11 chansons inédites (paroles, musique et arrangements) sur les 12 d'*Y croire encore*, André-Daniel Meylan se réjouit déjà de partir en tournée l'année prochaine. Au menu: une quarantaine de concerts qui mettront en scène ses nouvelles chansons où humour et tendresse se marient à un foisonnement d'arabesques vocales et de jeux de mots. Si lors de sa dernière tournée de 1998, mise sur pied à l'occasion de la sortie de *Cousu main*, il s'était entouré de chanteurs de formation classique, André-Daniel Meylan reprend cette fois-ci la route avec un groupe issu du music hall. Un

soutien vocal indispensable qui échappe à l'enregistrement en studio où André-Daniel Meylan assure a cappella toutes les voix lui-même, ainsi que les accompagnements et autres bruitages de ses chansons. Un critique français disait d'ailleurs de sa voix qu'elle est «une chorale à elle toute seule». «La scène c'est magique, elle crée des émotions fortes, et chanter a cappella correspond à un moment de vérité, c'est comme de se mettre à poil» raconte André-Daniel Meylan qui sourit encore tendrement à l'accueil extraordinaire que le public lui avait réservé lors de sa dernière tournée. Avant de renchérir: «c'est vrai, la musique remplit ma vie». A 14 ans déjà, il grattait la guitare dans son premier groupe, les *Guarry Smogs*, tandis qu'il enchaînait ensuite avec dix ans de flûte traversière au Conservatoire. Jusqu'à ce jour de 1975, où avec quatre compères, dont son frère, il fondait *Sarclon*. Avec son nouveau disque, il réalise un vieux rêve: triturer sa voix, la démultiplier en une gamme infinie de registres afin de donner vie et musique à un orchestre. A lui tout seul.

Annika Gil

* Photos et pochettes de l'époque *Sarclon* ainsi que la carrière en solo d'André-Daniel Meylan dont le dernier CD – «Y croire encore» sorti le 28 octobre – à découvrir et à entendre sur le site: www.andredanielmeylan.net. Sans oublier l'émission «Les Coups de Cœur d'Alain Morisod» du samedi 23 novembre, à 20h30, sur la TSR, et dont André-Daniel Meylan sera l'un des invités.

Les décisions de la quinzaine

Dans cette rubrique sont présentées sous forme succincte les décisions prises par le Conseil d'Etat au cours de la quinzaine écoulée. Elles sont classées par département. Les objets dépendant de la présidence ou relevant des compétences de plusieurs départements sont placés en tête. Les références en italique au bas de chaque résumé indiquent où s'adresser pour obtenir des informations plus complètes

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Exécution des courtes peines: pas de retard

Le député Jean Heim s'inquiète de la non exécution des courtes peines et souhaite savoir si le Conseil d'Etat a donné des directives dans ce sens. Le gouvernement lui répond aujourd'hui que l'exécution des peines privatives de liberté inférieures à six mois ne subit aucun retard et que toutes les peines prononcées sans sursis sont exécutées.

André Vallotton, chef du Service pénitentiaire, 021 316 48 01

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Demande de concession de Global Music - Bremblens

Conformément à la loi fédérale sur la radio et la télévision, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a consulté le Conseil d'Etat sur une demande de concession pour un programme de radio locale par câble, diffusé par Radio Global Music à 1121 Bremblens. Le Gouvernement vaudois a donné un préavis favorable à cette demande.

Brigitte Waridel, chef du Service des affaires culturelles, 021 316 33 01

DEC

Département de l'économie

BCV: le Conseil d'Etat maintient le principe d'une enquête administrative

Le Conseil d'Etat a pris acte du fait que M. Bernard Bertossa, ancien procureur général de

la République et Canton de Genève, n'était pas disponible pour conduire l'enquête administrative sur les responsabilités à l'origine des pertes de la BCV et de leur constatation tardive. Le Conseil d'Etat reste convaincu qu'une telle enquête est opportune avant de décider d'une éventuelle plainte pénale, et poursuit les contacts engagés en vue de la désignation d'un expert.

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat,
021 316 60 10

DFIN

Département des finances

Gestion des déchets: l'Etat s'engage vers le développement durable

Dans le cadre d'Agenda 21 vers le développement durable, le Conseil d'Etat donne une réponse favorable au postulat du député François Marthaler, qui demande une meilleure gestion des déchets au sein de l'administration cantonale. Le Gouvernement entend ainsi assurer la transparence budgétaire en matière de coûts d'élimination des déchets. Il a entrepris plusieurs expériences dans cinq sites pilotes pour favoriser le recyclage et l'utilisation de papier recyclé. Après un premier bilan, ces initiatives devraient être généralisées à l'ensemble de l'administration cantonale.

DFIN, Philippe Pont, chef du Service immobilier et logistique, 021 316 74 61 - DFIN, Roland Perrin, chef de la Section gérance et exploitation, 021 316 74 74

DINF

Département des infrastructures

Structure du nuage d'Yverdon: soutien politique du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat apporte son soutien politique au projet de maintenir le Nuage «Blur» à Yverdon-les-Bains. L'administration cantonale examinera le projet dans les meilleurs délais. Une aide financière sera accordée pour les études. Telle est en substance la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation du député Roger Randin qui sollicitait l'appui du gouvernement pour faire aboutir le projet de la municipalité d'Yverdon-les-Bains.

Me Chantal Dupré, adjointe de la cheffe du SAT, 021 316 74 31

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Hôpitaux privés reconnus d'intérêt public: modification de la loi

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2003, le Conseil d'Etat a décidé de confirmer l'option prise en 2002 consistant à transférer au

budget d'investissement de l'Etat les montants nécessaires à la prise en charge des investissements périodiques des hôpitaux privés reconnus d'intérêt public (fr. 11'700'000.-), montants qui étaient auparavant inscrits au budget de fonctionnement. Ce transfert nécessite une modification de la loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public et des réseaux de soins (LPFES). Le Conseil d'Etat a adopté un exposé des motifs et projet de loi à cet effet.

Marc Weber, adjoint juriste, Service de la santé publique, 021 316 42 24

Hôpitaux privés reconnus d'intérêt public: crédit d'investissement

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit d'investissement de Fr. 11'700'000.- pour les investissements périodiques des hôpitaux privés reconnus d'intérêt public. Précédemment inscrite au budget de fonctionnement du Service de la santé publique, cette somme figurera en 2003 au budget d'investissement, sous réserve d'approbation du transfert par le Grand Conseil. Le montant se décompose en deux parties: une somme de Fr. 9'200'000.- pour la réalisation de 134 projets ayant fait l'objet d'une demande d'investissement par les hôpitaux, et une somme de Fr. 2'500'000.- au titre des investissements urgents et imprévisibles.

Service de la santé publique, Adrian Griffiths, Chef de division, 021 316 42 66

Information des bénéficiaires de subsides à l'assurance-maladie

Le député Jean-Marie Béguin a interrogé le Conseil d'Etat sur les modalités de calcul et sur les éléments qui lui ont permis de fixer les primes moyennes cantonales de référence et les nouveaux critères d'octroi des subsides pour 2003. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat indique qu'il utilisera l'entier de l'enveloppe budgétaire accordée par la Confédération, augmentée de 8 à 10 millions de francs. Cela ne suffira pas à compenser la hausse des primes et les assurés subsidiés pourront être amenés à choisir des assureurs ou des formes d'assurance meilleur marché. L'effort a été porté en faveur des revenus les plus modestes et des familles.

Michel Surbeck, chef du Service des assurances sociales et de l'hébergement, 021 316 51 45

Conditions de travail des auxiliaires de santé de l'OMSV

Le Conseil d'Etat a répondu à l'interpellation du député Marendaz en confirmant sa décision du 1er juillet 2002. Celle-ci écartait les revalorisations sectorielles au profit d'une démarche d'ensemble conduite avec le Service du personnel de l'Etat de Vaud, qui aura pour objectif d'assurer la cohérence de l'ensemble des fonctions du système de santé vaudois. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a décidé d'étudier plusieurs mesures visant à ajuster les conditions de travail des auxiliaires horaires sur celles de leurs collègues mensualisés.

Josiane Antille, adjointe, Service de la santé publique, 021 316 44 61

Le Conseil d'Etat améliore les conditions de travail et de rémunération des médecins assistants

Les conditions de travail des médecins assistants vaudois s'inscrivent dans la moyenne suisse.

L'amélioration des conditions de travail et de rémunération des médecins assistants est concrétisée par trois mesures:

La première concerne l'octroi d'un 13^e salaire. Les médecins assistants recevront un demi 13^e salaire dès juillet 2003 et un 13^e salaire complet dès janvier 2004. Le coût de cette mesure fera l'objet d'une demande de crédit supplémentaire de 1,9 million en 2003 et sera inscrit au budget 2004 (environ 7,4 millions) et négocié avec les assureurs dans le cadre de la Convention vaudoise d'hospitalisation (CVHo).

La deuxième mesure porte sur une prolongation (9 ans au lieu de 5 à 6) des augmentations de salaire. Cette adaptation pourra être financée sans crédit supplémentaire en 2003 et sera inscrite au budget 2004 (environ 1,2 million) et négociée avec les assureurs.

La troisième mesure complète la décision du Conseil d'Etat du 23 septembre 2002 concernant l'application de la nouvelle loi sur le travail. L'horaire hebdomadaire maximum, actuellement de 60 heures, sera ramené à 55 heures dès le 1^{er} janvier 2003. Le passage à 50 heures, qui devait se faire au plus tard au 1^{er} janvier 2005, est anticipé au 1^{er} janvier 2004.

En outre, le Conseil d'Etat a décidé de transformer les contrats de travail actuellement d'une durée limitée de 6 à 18 mois en contrats de durée indéterminée. Un examen de la situation en matière de 2^e pilier sera réalisé en 2003 avec l'Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique (ASMAV).

De façon à associer davantage les médecins assistants aux travaux de la politique sanitaire, l'ASMAV sera membre de la Commission cantonale de politique sanitaire dès le 1er janvier 2003. – (comm.)

«Chaussés-croisés»

Objet de passion, la chaussure peut faire passer un amateur, de la collectionniste aiguë au fétichisme. Balade dans ce monde du bien chaussé où des chausseurs inspirés se côtoient. Œuvres d'art, objets de «torture» ou tout confort, les souliers expriment la personnalité de celui qui les porte.

L'exposition *Chaussés-croisés* offre une approche sociologique et stylistique de la chaussure à usage quotidien. Accessoire indispensable, le soulier, affranchi de ses fonctions purement pratiques, devient alors objet de séduction et de fantasmes inavoués.

Parmi les stylistes exposés, les visiteurs peuvent découvrir des créations de Jean-Paul Gaultier, Vivienne Westwood, Christian Lacroix, Thierry Mugler ou Givenchy. Une partie de l'exposition est ainsi consacrée aux mélanges de textures et de formes que l'on trouve actuellement dans le «prêt-à-chausser». Certains designers détournent l'esthétique et les matières réservées auparavant au monde du sport. Cela a permis le développement de prototypes hybrides. Des marques de sport ont ainsi reçu leurs lettres de noblesse.

Mais, la chaussure joue aussi la provocation et suscite bien des passions. Contenant symbolique, sublimant le corps de la femme, le soulier entrave sa marche. Un objet entre douleur et plaisir, que Natacha Lesueur et Bruno Pélassy montrent dans une série de photographies.

D'autres artistes encore se sont emparés de ce thème. En sucre, en cire ou en chocolat, les souliers de Minnie Mouse se font gourmands chez Christine Crozat. Les visiteurs peuvent aussi prendre de la hauteur en se juchant sur des «piédestaux»



FLORIAN KLEINER

fabriqués sur la base de chaussures traditionnelles. En visitant une exposition, on peut aussi rêver trouver chaussure à son pied. Escarpins, baskets à paillettes ou pantoufles de verre, pour un monde qui devient espiègle. – *comm./LuG*

Musée de Design et d'Art appliqués/contemporains (mu.dac), pl. Cathédrale, Lausanne. Jusqu'au 2 février 2003. Visite guidée: mardi 21 janvier, à 18h30. Ateliers pour enfants les samedis 16 et 30 novembre et mercredi 15 janvier, de 15h à 17h. Tél.: 021/315 25 30.

Expositions

EPFL, Ecublens. *Alexandre Sarrasin 1895-1976 - Structure en béton armé: audace & invention.* A voir dans la salle d'exposition de l'Ecole d'Architecture SG - niveau 1, jusqu'au 16 novembre.

Musée Historique de Lausanne. *Eros Intime, l'art de l'ex-libris érotique.* Cette exposition est accessible dès 16 ans. A voir jusqu'au 12 janvier, mardi-jeudi de 11h à 18h, vendredi-dimanche de 11h à 17h. Visite guidée 5 décembre à 18h15.

Spectacles

Grange de Dorigny, Lausanne. *L'échappée belle.* Jean-Luc Bideau lit des extraits d'ouvrages de Nicolas Bouvier au rythme de musiques enregistrées par l'auteur lors de ses voyages. Du 14 au 17 novembre. Pour les horaires se renseigner au 021/692 21 12. Et: *Blonde unfuckingbelievable blond*; petit traité comportemental de la gente peroxydée à l'usage des sceptiques ou comment l'esprit vint aux blondes, par la Cie Marielle Pinsard. Un happening décoiffant les 21 et 22 novembre, à 20h30.

Conférences

«Ethique, éthiciens, commissions d'éthique: mode et abus de langage», «lunch conférence» à la Maison de la Femme en compagnie de Carlo Foppa, éthicien au CHUV, Dr en philosophie. Le 28 novembre, de 12h à 13h45, à Eglantine 6, Lausanne.

«Rompre avec la philosophie de la violence» par Jean-Marie Muller, écrivain et fondateur du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN), qui conclut un cycle de conférence organisé par le centre Martin Luther King. Le 28 nov. à 20h, au Cazard, Lausanne.

Des coiffes, des bonnets et des béguins

L'aujourd'hui et l'autre fois, l'ici et l'ailleurs, c'est ce que le Musée Historique de Lausanne propose de faire découvrir aux enfants. Mais pas n'importe comment puisque ce voyage se fait à travers la coiffe.

Les jeunes et les moins jeunes peuvent apprendre les noms et les formes de différents couvre-chefs allant bien au-delà de la casquette, du canotier ou du haut-de-forme. En effet qui se souvient de ce qu'est un hennin ou un chaperon? A travers les chapeaux on visite des époques historiques, des tribus, des communautés particulières ou encore des métiers.

Et pour que les petits à la tête bien faite la remplissent de manière ludique, ils ont la possibilité de réaliser eux-mêmes une coiffe du moyen âge.

En marge de l'exposition le «Théâtre Escarbouche» présente *Chapeau!*, une reprise de la Nuit des Musées, samedi 7 décembre, à 14h, 15h et 16h.

L'exposition «Coiffes, bonnets et béguins» est prolongée jusqu'au 9 février 2003. Les animations pour enfants (8 à 12 ans) ont lieu les 13 et 27 novembre et le 14 décembre. S'inscrire au 021/331 03 53, fax: 021/312 42 68, mail: musee.historique@lausanne.ch.

Portes ouvertes à l'Ecole de couture de Lausanne

L'Ecole de couture de Lausanne (ECL) organise, les 22 et 23 novembre, deux journées portes ouvertes à l'attention des adolescents-es et de leurs parents. Au programme: observer les élèves au travail, dialoguer avec elles, découvrir comment la pratique de ce métier artistique s'est adapté aux techniques modernes, bref s'informer.

Ecole de couture de Lausanne, rue César-Roux 2, 1005 Lausanne. Portes ouvertes: vendredi 22 novembre, de 13h30 à 17h et samedi 23 novembre, de 10h à 16h. Infos: 021/312 32 37.